



Sessione di u 16 d'ottobre di u 2023
Session du 16 octobre 2023

Decisione N° 2023-22
Décision N° 2023-22

Designazione di i raprisintanti di a Camera di i Territorii in l'organisimi esterni
Désignation des membres de la Chambre des Territoires dans les organismes extérieurs

L'an deux mille vingt-trois, le 16 octobre, la Chambre des Territoires convoquée le 4 octobre 2023 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient absents, excusés et ayant donné pouvoir : Mme et MM.

CUCCHI Nicolas à GIUSEPPI Jean
GIANNI Jean Jacques à CECCALDI Attilius
MAUPERTUIS Marie Antoinette à SIMEONI Gilles
ROCCHI Ange Toussaint à ALBERTINI Don Marc
SBRAGGIA Stéphane à MONDOLONI Christophe

Etaient absents et excusés : Mme et MM.

BERLINGHI François, ORSONI Marie France

Etaient absents : Mme et MM.

BERTOLOZZI Paul Antoine, BRUZI Benoît, CECCOLI François Xavier, MARCELLESI Pierre, MARCHETTI François Marie, MARTINETTI Achille, MORTINI Lionel, ORSUCCI Jean Charles, PADOVANI Marie Hélène, PASQUALAGGI Jean Marie

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.
- VU** La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.
- VU** Le décret n°2022-1663 du 26 décembre 2022 relatif aux modalités de désignation des membres de la chambre des territoires de Corse.
- VU** L'arrêté n°R20-2023-06-19-00001 du 19 juin 2023 fixant la liste des membres de la Chambre des territoires.

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation de représentants au sein de différents organismes, suite à l'installation de la nouvelle mandature de la Chambre des territoires.

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2023-22, relatif à la désignation des membres de la Chambre des Territoires dans les organismes extérieurs.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

À l'unanimité des membres présents

DESIGNE pour la représenter au sein des organismes suivants :

Organisme	Membre(s) désigné(s)
Conseil des Rivages de Corse	GIUSEPPI Jean LUCCIONI Jean-Baptiste SAVELLI Pierre VIVONI Ange-Pierre
Conférence jeunesse	MONDOLONI Christophe
Commission territoriale des espaces, sites et itinéraires de pleine nature	MATTEI Jean-Marc
Comité de pilotage Economie sociale et solidaire	TERRIGHI Charlotte
Comité de pilotage du schéma régional des espaces naturels sensibles	ARRIGHI Fabien
Conseil de l'Aménagement et de l'Urbanisme de Corse (CAUC)	ALBERTINI Don-Marc LECCIA Jean-Pierre
Groupe technique inter-départemental (GTI) PPFENI 2024-2033	ALBERTINI Don-Marc ARRIGHI Fabien PERENEY Jean

Le Président de la Chambre des Territoires



Gilles Simeoni